

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,
 JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.
 BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur, . . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
 Six mois, — . . . 10 » — 13 »
 Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 10 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 09 minutes du matin, Express.
 9 — 02 — — Omnibus-Mixte.
 1 — 33 — soir, Omnibus-Mixte.
 4 — 13 — — Express.
 7 — 22 — — Omnibus-Mixte.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 03 minutes du matin, Mixte.
 8 — 35 — — Omnibus-Mixte.
 9 — 50 — — Express.
 12 — 38 — — Omnibus-Mixte.
 5 — 37 — soir, Omnibus.
 10 — 30 — — Express.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
 Dans les réclames 30 —
 Dans les faits divers 50 —
 Dans toute autre partie du journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :
 Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;
 Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,

AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et
 chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

Chronique Politique.

La fusion entre l'ancien royaume de Prusse et les Etats nouvellement annexés est loin d'être aussi complète que M. de Bismark pourrait le désirer. Au sein du Reichstag, M. Hoffmann, commissaire hessois, s'est élevé avec beaucoup d'énergie contre le principe de l'unification militaire.

L'hostilité de la population contre les Prussiens augmente chaque jour en Hanovre. Depuis qu'on sait que le roi de Prusse doit venir visiter le pays, des placards sont affichés dans les principales villes. Sur l'un de ces placards, on lisait ces mots en grosses lettres : « Chers concitoyens, le roi Guillaume va venir au milieu de nous. Faisons-lui voir par notre attitude que, s'il a conquis notre pays par la force, il n'a pas conquis nos cœurs ! » Cette affiche a été apposée dans la même nuit sur les murs de Hanovre, de Hildesheim, de Lunebourg, d'Osnabruck, de Stade et de plusieurs autres localités.

Douze exemplaires de ce placard ont été adressés à M. de Bismark à Berlin. La population est si unanime dans ses sentiments, que les auteurs de cet acte n'ont pu être connus.

Il se passe depuis quelque temps en Hanovre un grand nombre de faits du même genre.

On lit dans le Français :

Les bruits de modification de la politique intérieure sont tour-à-tour mis en circulation

et démentis. Il paraît évident qu'on songe à quelque chose, mais qu'on se heurte à des résistances. D'impolitiques timidités voudraient maintenir dans les sphères gouvernementales un dangereux *statu quo*. La *Correspondance générale* assure même que M. Rouher aurait fait une solennelle démarche auprès de l'Impératrice afin de la supplier d'user de son influence auprès de l'Empereur pour qu'il s'en tint à la lettre du 19 janvier. L'Impératrice aurait promis son concours dans ce sens.

On lit dans la Patrie :

Il est fort question, depuis quelques jours, d'une session qui devrait être prochainement convoquée, dans le but de procéder à la vérification des pouvoirs des députés nouvellement élus. Les partisans de cette mesure proposeraient de réunir la nouvelle Chambre, sans solennité, sans discours du trône, et uniquement pour vérifier les pouvoirs et constituer légalement l'assemblée.

Il est positif que la question s'agite en ce moment dans les conseils du gouvernement. Nous ne savons pas s'il y a à cet égard de décision prise, et il nous semble, dans tous les cas, que cette décision quelle qu'elle soit ne peut être définitive qu'après les scrutins de ballottage.

Nous croyons pouvoir affirmer qu'on a réellement, et dès à présent, renoncé à cette convocation anticipée. On s'en tiendrait aux termes de la Constitution, qui prescrivent la convocation du Corps-Législatif dans un délai de six mois à partir du jour de la dissolution.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Nouvelles Diverses.

On assure, dans le monde politique, que dans le cas où M. Devinck ne serait pas nommé au Corps-Législatif, le gouvernement penserait à lui offrir un siège au Sénat.

— La *Correspondance générale* nous apprend qu'on vient de distribuer aux électeurs de la cinquième circonscription un mémoire dirigé contre les actes passés de M. Garnier-Pagès, qui va poursuivre en diffamation les auteurs de ce libelle.

— Nous trouvons dans le *Rappel* la lettre suivante de M. Rochefort à l'adresse des électeurs de la 7^e circonscription :

« Citoyens,

« Jamais un peuple ne s'est repenti d'avoir marché en avant. Il faut que le triomphe du radicalisme soit complet. Paris ne peut faire moins que Lyon et Marseille.

« Le peuple de Paris ne fera pas que le second scrutin soit une reculade, et la question pour les électeurs est toujours de donner l'expression la plus énergique. La réaction a souvent mêlé mon nom à ceux des Raspail, des Bancel et des Gambetta; c'est à vous, citoyens, que je demande de me donner un siège à côté d'eux.

« On a fait de nous des épouvantails. Nous sommes bien plutôt épouvantés nous-mêmes en présence des problèmes sociaux qui se dressent et devant lesquels tant d'hommes ferment volontairement les yeux : le sort misérable de la femme; l'effroyable empiètement du capi-

tal; l'instruction de l'enfant dont les bras travaillent si tôt et dont l'intelligence est développée si tard.

« Le jour où toute la France saura lire et écrire, l'arbitraire et le mensonge rendront leur dernier souffle. C'est pourquoi la majorité des Français ont été, depuis des siècles, parqués avec tant de soin dans une ignorance favorable aux desseins du despotisme. Notre rôle est de faire reporter, sur l'instruction de tous, les millions gaspillés en expéditions inutiles ou même coupables.

« Ces pour ces tâches diverses que le pays a besoin d'hommes énergiques que rien ne puisse émouvoir et qui se laisseront convaincre par d'autres arguments que les missions divines et les interventions providentielles.

« J'ignore, citoyens, quel avenir est réservé à la France; mais si elle retombait dans de nouveaux pièges ou de nouveaux dangers, j'ai la confiance que vous direz de moi, après le péril passé : Il était avec ceux qui ont fait leur devoir.

« Bruxelles, 27 mai 1869.

« HENRI ROCHEFORT. »

— Nous empruntons à la *Liberté*, en les complétant, les deux listes suivantes :

Liste des anciens députés au Corps-Législatif qui n'ont pas été réélus.

MM.

Ancel (ballottage), Andrieu (ballottage), Aymé (ballottage), Barbet, Bartholony (ballottage), Bertran, Bodin, baron Buquet (ballottage), Carnot, de Chasot, Chauchard, de Chiseuil, vicomte Clary (ballottage), marquis de Conegliano (ballottage), comte du

FEUILLETON.

LA PETITE SŒUR,

Par Charles DESLYS.

(Suite.)

III.

De deux choses l'une : ou M. de Favières était l'innocence même, ou bien il était doué d'un merveilleux aplomb.

Effectivement, après un premier mouvement qu'on pouvait attribuer à la surprise, il se prit à sourire et répliqua :

— Eh bien !... quoi ? ne vas-tu pas t'imaginer que cette tendre missive était à mon adresse... Comment, tu ne comprends pas... tu ne devines pas ?...

— Non !... non !

— Je lui avais juré le secret... mais puisqu'on me soupçonne... ma foi, tant pis... mon honneur de mari avant tout... Cette lettre était pour Maurice !

— Pour M. Delaunay ? fit Henriette étonnée, mais incrédule encore.

— Pour moi ! fit Maurice tout ébahi.

Un énergique regard de Georges lui fit comprendre

toute la gravité de la situation, et devant l'imminence du péril qui menaçait le bonheur de Mme de Favières, il se tut en rougissant.

En dépit de ce muet aveu, Henriette n'était pas encore complètement satisfaite, et machinalement elle retourna le billet, comme pour y chercher au revers une adresse, heureusement absente.

J'aurai jeté l'enveloppe, expliqua d'une façon naïve M. de Favières. Tu comprends, c'est tout naturel... j'avais d'abord supposé que l'épître en question était pour nous deux... Delaunay, de Favières et comp... l'habitude... et puis mon étourderie bien connue... Je vous ne demande humblement excuse, Maurice; mais à l'avenir, je vous en supplie, ne me compromettez plus et recommandez bien à la signora Fragonetta d'écrire en très-gros caractères : *A Monsieur Maurice Delaunay, pour lui seul.*

Et Georges tout en riant d'un air bonhomme se retourna tout d'une pièce vers Maurice et lui mit les deux mains sur les épaules. Mais, dans ce moment, il trouva moyen de lui dire tout bas à l'oreille.

— Merci !

Mme de Favières n'avait rien vu, rien entendu. Néanmoins, elle demeurait silencieuse, interdite et comme conservant encore un reste de soupçon.

Son mari revint affectueusement vers elle, et par

quelques adroites câlineries il ne tarda pas à ramener sur ses lèvres un semblant de sourire.

Après quoi il reparla soudainement affaires avec le ton d'un passionné travailleur.

Henriette parut comprendre qu'on lui donnait ainsi congé et se retira, mais sans songer à rendre à Maurice la malencontreuse lettre, qu'elle emporta toute froissée dans sa main.

Les deux associés restèrent seuls.

Favières écouta durant quelques secondes à la porte par laquelle avait disparu sa femme, puis il redescendit vers Maurice avec la pantomime joyeuse d'un écolier qui vient de réussir un malin tour.

Mais Maurice ne lui répondit pas, il ne l'avait pas même regardé.

Non... le pauvre jeune homme était retombé assis, la tête dans ses mains et comme en proie à quelque poignante douleur.

Georges se recula tout surpris.

— Ah ! mon Dieu !... Maurice, qu'avez-vous donc ?

— Moi, rien, rien... voulut balbutier Maurice.

Mais en même temps il venait de montrer un visage si profondément altéré, que M. de Favières tout naturellement insista pour connaître la cause de cette émotion étrange.

Maurice eut un mouvement de brusquerie, presque

d'emportement.

Puis, tout en prenant le chemin de la porte qui conduisait à son appartement.

— Pardon ! conclut-il d'une voix fiévreuse, pardon ! Je ne sais ce qui se passe en moi... un malaise subit... je souffre !...

— Mais, Maurice...

— J'ai besoin de solitude, de mouvement, d'air... Je sors... à tantôt !

Et, sans permettre à son associé de le suivre ou même d'ajouter un mot, il disparut.

Georges fit le geste d'un homme qui ne comprend pas et descendit dans les bureaux.

Là, durant une heure environ, il travailla réellement. Mais un maudit rayon de soleil vint à tomber précisément sur les papiers qu'il feuilletait et lui rappela tout-à-coup que c'était un des derniers beaux jours de l'automne, qu'il y aurait beaucoup de monde au bois, que peut-être on comptait sur lui.

Après quelques minutes d'hésitation, il imagina un prétexte pour sortir, et... lorsque Maurice rentra, le cabinet directorial était vide.

Or, ce qui ramenait si tôt Maurice, c'était une nouvelle importante qu'il venait d'apprendre et que, dans un intérêt purement commercial, il devait sans retard communiquer à son associé. Il le demanda donc dans

Couëdic (ballottage) général Dautherville (ballottage), Dein (ball.), Jules Favre (ball.), Frémy (ballottage), Garnier-Pagès (ballottage), Girot-Pouzol, Glais-Bizoin, Gros, vicomte de Grouchy (ballottage), Guérout (ballottage), marquis d'Havrincourt (ballottage), Hénou, baron de Janzé, comte de Jaucourt (ballottage), Latour-Dumoulin (ballottage), Lambrecht, baron Laugier de Chartrouse (ballottage), général Lebreton (ballottage), Ledier (ballottage), Mame (ballottage), Marie (ballottage), duc de Marmier (ballottage), Millet (ballottage), Pagézy (ballottage), Pamard (ballottage), de Parieu (ballottage), Eugène Pereire, Perras (ballottage), G. Petit (ballottage), baron de Pierres (ballottage), Pouyer-Quertier (ballottage), baron de Romeuf (ballottage), Calley-Saint-Paul (ballottage), marquis de Sainte-Hermine, Stiévenard-Bétune, Talabot (ballottage), Thiers (ballottage), Thomas Kercado, marquis de Torcy (ballottage) marquis de la Tourrette (ballottage), baron Travot (ballottage), West.

Total : 57.

Liste des nouveaux députés élus.

MM.

Argence, Aylies, Bancel, Birotteau, Bourbeau, Buisson, Calmètes, Carré-Kérizouët, de Civrac, Choquer, Desseilligny, Dréolle, Dupuy de Lôme, Justin Durand, Duvernois, Gambetta, Germain, de Germiny, Grolier, Huet, Keller, Labat, Lacroix, de La Monneraye, de La Motte-Rouge, Lefébure, de Leusse, Marion, duc de Mouchy, E. Pinard, Prax Paris, Raspail, Stenackers, Taschard, Tron, Vendre, Viellard.

Total : 37.

— Nous avons reproduit une dépêche adressée au *Figaro* qui annonçait que le ballon captif de Londres avait rompu son câble et qu'il avait disparu dans les airs, ayant à bord M. Godard et quarante passagers.

Cette nouvelle est heureusement tout-à-fait erronée.

Voici les renseignements que l'on adresse sur cet événement au *Moniteur universel* :

« Mardi dernier, vers quatre heures, avant de commencer l'ascension publique, comme le vent soufflait avec force, on voulut se rendre compte s'il n'y avait aucun danger à laisser monter les visiteurs.

« Le ballon s'éleva avec sa nacelle complètement vide; mais à peine sorti de l'enceinte qui le cache aux regards du public, il fut fouetté par un terrible coup de vent, et quittant la ligne verticale sous un angle de quarante-cinq degrés, il se mit à tourner avec violence.

« Aussitôt on prit toutes les mesures pour le ramener à terre; mais, sous l'action des mouvements de plus en plus désordonnés de l'aérostat, le câble se rompit tout-à-coup, et

le ballon s'éleva, avec la rapidité d'une flèche, à une hauteur de près d'un mille.

« Une partie assez considérable du câble était restée attachée à la nacelle, et son poids empêcha l'aérostat de s'élever plus haut. Son ascension, en effet, devenait de plus en plus lente et il descendit peu à peu, emporté vers Harrow par un vent nord-ouest.

« On a calculé que le gaz mettrait environ trois jours à s'échapper par la soupape, et l'on espère que le ballon pourra descendre en Irlande sans se perdre dans l'Océan.

« Le nouveau ballon captif était devenu une des plus grandes attractions de Londres.

« Ce monstre de l'air contient 500,000 pieds cubes de gaz, et trente personnes peuvent facilement prendre place dans sa nacelle.

« On l'élevait à une hauteur de 2,000 pieds, et la machine à vapeur qui servait à le descendre a une force de 200 chevaux. »

— On lit dans le *Journal du Ciel* :

« Plusieurs aurores boréales éclatantes ont été vues cette année. Elles constatent certainement un mouvement insolite d'électricité à la surface et au-dessus de notre terre. Elles doivent annoncer une année tourmentée sous le rapport climatérique. On peut y voir un effet du grand tremblement de terre d'Amérique et une cause d'autres bouleversements terrestres. Un géologue autrichien va même jusqu'à prétendre que ces bouleversements peuvent être prédits comme le retour des comètes et qu'il faut nous attendre à quelque catastrophe pour le 13 septembre de cette année.

« L'épouvantable catastrophe de feu grison à Firminy nous oblige à prévenir les directeurs des mines que nous sommes convaincus d'avoir trouvé un moyen simple de supprimer tout accident de ce genre. Il nous semble évident qu'avec ce moyen on pourra travailler dans les mines avec une lampe ordinaire, sans plus de précautions que dans un chantier de bois.

« Nous prions MM. les directeurs de mines de vouloir bien se mettre en rapport avec nous, Cour de Rohan, à Paris. »

Une révolution... pacifique vient de s'accomplir à Paris. Ce sont les employés de commerce qui l'ont accomplie.

Nous en empruntons le récit au *Progrès de Lyon* :

« Les employés de commerce des magasins de détail sont, à Paris, au nombre de plus de dix mille. Ce qu'il faut de qualités spéciales pour remplir ces fonctions, humbles en apparence, on peut à peine l'imaginer! Balzac, dans un de ses livres immortels, *la Maison du Chat qui pelote*, a tracé de la vie des commis de commerce un tableau qui est toujours exact, bien qu'il porte la date de 1820.

« Levé à six heures, couché à minuit, l'employé de détail travaille sans relâche, toujours debout, tantôt parlant, tantôt remuant des

étouffes, grimant aux rayons, passant des écritures, à la fois scribe, diplomate, homme de peine. Pour cette rude besogne, malgré salaire, les appointements variant, pour la majorité, entre 1,500 et 3,000 fr. Sur cette somme, il faut prélever, bien entendu, des frais de toilette assez élevés, car c'est une condition du métier d'être toujours, sinon élégamment, du moins décentement vêtu.

« Résignés cependant à cet effrayant labeur, les employés de commerce résistaient sur un seul point. Ils demandaient que les magasins fussent fermés les dimanches et jours de fête et qu'il leur fût accordé le jour de repos hebdomadaire dont jouissent les forçats eux-mêmes aux bagnes de Brest et de Toulon.

« A cette prétention, individuellement formulée, les patrons résistèrent pendant six ans, arguant des habitudes du public parisien, invoquant l'élévation des frais généraux qui marchent le dimanche comme les autres jours. En plusieurs circonstances, des maisons renouvelèrent en huit jours leur personnel qui avait des velléités de repos hebdomadaire.

« Enfin, quelques bons esprits doués d'initiative imaginèrent de constituer les employés de commerce en société et de former une chambre syndicale, chargée de veiller aux intérêts communs. L'entreprise eut le plus grand succès et il fut décidé, il y a quelques mois, qu'on commencerait à s'occuper de l'émancipation dominicale des nègres blancs.

« Les chefs des maisons les plus importantes furent invités à venir conférer avec les membres du syndicat. Ici, on se mit d'accord, là on se sépara en état d'hostilité. Enfin, la semaine dernière, il n'y avait plus que quinze ou vingt maisons, imbuées des doctrines des planteurs du Sud, qui refusassent d'accéder aux légitimes demandes du syndicat.

« Les employés ont fait savoir à leurs patrons que, la mesure étant quasi-générale, ils ne se rendraient pas au magasin le dimanche 23 mai. Samedi, la plus importante maison de Paris a accédé aux conventions proposées par le syndicat, et les 240 employés de cette maison ont aussitôt offert un banquet au patron. Ce repas amical a eu lieu le lendemain.

« Enfin, dimanche, les commis, au nombre de cent environ, d'un grand magasin du faubourg Saint-Denis, ont fait leur *pronunciamiento*, à l'heure où les volets sont ouverts, et ils se sont rendus en belle ordonnance, vêtus des habits du dimanche, au café de l'Eldorado où ils ont renouvelé le serment de ne point aller au rayon le dimanche.

« D'après mes renseignements, la conquête du dimanche est désormais un fait accompli, et cette pacifique révolution, à laquelle ont pris part plus de dix mille individus, a eu lieu sans la moindre criallerie, sans le moindre désordre, sans la plus légère contestation même devant le juge de paix. Les patrons, me dit-on, ont du reste été assez accommodants

et ils n'ont insisté que sur ce point : rendre la mesure générale pour que les effets en soient répartis également sur les différentes maisons.

« Et voilà une réforme acquise, réforme à laquelle le public, ainsi qu'il a été invité, ne manquera pas de prêter son concours, en prenant l'habitude de ne pas faire ses achats le dimanche. Il faut que tout le monde se repose. »

Chronique Locale et de l'Ouest.

Si l'on en croit les bruits qui circulent aujourd'hui, et qui ne sont pas sans vraisemblance, M. Louvet, nouvellement élu membre du Corps-Législatif, donnerait sa démission de maire de la ville de Saumur. C'est un événement à l'endroit duquel nous nous abstenons, quant à présent, de toutes réflexions.

Le temps n'a pas été favorable à la solennité de la Fête-Dieu. Dans la nuit de samedi à dimanche, le vent est monté vers le nord et une pluie glaciale n'a cessé de tomber jusqu'à 5 heures du matin. Aussi les préparatifs ont-ils été retardés, et chacun n'a pas osé déployer toutes les tentures, guirlandes et emblèmes religieux qui devaient orner nos rues comme à l'ordinaire.

A dix heures, la procession s'est mise en marche, pour se rendre à l'église St-Nicolas, par la rue St-Jean et revenir par les quais et la rue de la Tonnelles.

M. le général Michel avait bien voulu donner la fanfare de l'Ecole de cavalerie, qui faisait retentir ses plus belles sonneries. A la tête des jeunes garçons marchait la musique de l'Ecole mutuelle qui exécutait, sous la direction de son professeur, M. Meyer, ses morceaux les mieux choisis, avec autant de justesse que de sentiment musical. Les élèves du Collège venaient à la suite.

M. le général Michel, M. le V^e O'Neill de Tyrone, sous-préfet, M. Louvet, maire de Saumur, l'état-major de l'Ecole de cavalerie, les adjoints au maire, les divers fonctionnaires des administrations civiles et militaires de la ville étaient réunis à l'église St-Pierre et composaient le cortège du St-Sacrement. Comme à l'ordinaire, un piquet de troupe de ligne et un détachement de l'Ecole de cavalerie marchaient à droite et à gauche de la procession.

Deux gendarmes à cheval ouvraient la marche, et deux autres suivaient après les fidèles.

Un habitant de la commune de Fontevault, le sieur T..., âgé de 84 ans, s'est donné la mort par strangulation. Ce vieillard n'a pu surmonter le chagrin que lui avait causé la mort de sa femme.

Le Préfet d'Angers, à MM. les Sous-Préfets.

Une crue se manifeste dans le Cher. On pré-

les bureaux; personne n'avait vu sortir M. de Favières. Pensant qu'il était remonté chez lui, Maurice prit le petit escalier qui conduisait au premier étage et se retrouva bientôt dans cette même pièce où avait eu lieu la scène du déjeuner.

Personne... pas même un domestique, qui pût lui donner un renseignement. Il ouvrit une seconde porte, celle qui donnait dans le grand salon.

Henriette était là... Une fatale série de petits incidents leur avait ménagé ce tête-à-tête.

Dans la situation d'esprit où il se sentait, Maurice en eut peur et voulut se retirer sans bruit.

Mais Mme de Favières l'avait aperçu; elle lui fit signe de rester, de s'approcher, de s'asseoir auprès d'elle.

Aucun mot cependant n'avait encore été prononcé, mais, chacun des deux le pressentait bien, le terrain brûlait sous leurs pas.

Maurice avait obéi machinalement, bien qu'avec la ferme volonté de ne pas se laisser arracher le secret de Georges.

Les intentions de Henriette n'avaient rien de bien clairement défini; mais elle tenait encore dans sa main le billet de Fragonetta; mais elle se disait, tout en regardant Maurice :

— Il parlera!

Il y eut un long silence... silence qu'autour d'eux rien ne troublait, sinon le monotone tic-tac de la pendule. Les domestiques étaient éloignés; les épais rideaux à demi-fermés ne laissaient pénétrer dans le vaste salon qu'une vague et molle lumière. Un seul rayon traversait hardiment l'espace et venait allumer un vif reflet tout à l'entour du large cadre d'or d'un magnifique portrait de M. de Favières, suspendu précisément au-dessus de l'ample ottomane sur laquelle Henriette était songeusement assise.

— Monsieur Maurice débuta-t-elle enfin, il faut que je vous gronde!

— Moi! fit le pauvre garçon en éloignant un peu déjà le fauteuil qu'il occupait en face de Mme de Favières.

— Oui... vous! reprit-elle en s'accouant sur l'un des moelleux coussins au milieu desquels elle était pour ainsi dire enfouie. C'est mal, c'est très-mal... et jamais je n'aurais supposé cela de votre part. Une pareille femme... ah!... si!

— Madame...

— Il faut me promettre de renoncer à cette funeste liaison, aujourd'hui même, à l'instant... Je vous en prie... je le veux!

— Je vous le promets... répondit Maurice avec un effort surnaturel.

Se voir contraint à un aussi odieux mensonge, accep-

ter une pareille souillure à la pureté de son âme, renier ainsi les saintes et mystérieuses aspirations de son cœur... et devant Henriette... Oh!... c'était pour lui la plus rude de toutes les épreuves!

Il y a des instants où la meilleure des femmes devient cruelle à plaisir; Mme de Favières poursuivit :

— Je vous remercie de cette promesse, Maurice; malheureusement, je ne puis plus avoir en vous la même confiance qu'autrefois; cela ne me suffit pas.

— Que désirez-vous donc, madame?

— Que devant moi vous écriviez à... cette femme... il le faut!

— Impossible...

— Pourquoi cela?...

Et comme Maurice, de plus en plus embarrassé, se taisait, comme elle voulait à toute force lui arracher un cri de vérité, elle ajouta avec le ton d'une commisération presque méprisante :

— Ah!... vous me trompiez... votre refus de rompre avec elle ne le prouve que trop, vous l'aimez encore!

— Moi!... moi, madame... Vous pourriez me croire capable...

— C'est mon droit... puisque vous l'avez aimée?

— Jamais! s'écria tout-à-coup Maurice en se relevant. Oh!... non... jamais!

— Mais ce n'est donc pas vous qui êtes son amant?

fit Henriette, qui venait de se relever aussi et qui le regardait fixement, les yeux dans les yeux.

— Maurice comprit, mais trop tard, qu'il s'était oublié. Ne sachant plus que répondre, à bout de forces, incapable de mentir encore et cependant ne voulant pas trahir l'amitié :

— Ayez pitié de moi, madame! je vous en supplie... ayez pitié de moi, se prit-il à sangloter avec une expression de douleur et de loyauté capable d'attendrir tout autre bourreau qu'une femme jalouse.

Et, se cachant la tête dans ses deux mains, il retomba assis devant elle :

Un instant Mme de Favières hésita comme prête à s'arrêter dans cette voie périlleuse. Mais l'âpre désir de la vérité fut plus fort. Elle eut un mouvement de fiévreuse impatience, un geste qui, bien clairement, signifiait : Je le veux! Puis elle reprit entre ses coussins la charmante posture d'une panthère à l'affût, et avec une voix traîtreusement compatissante :

— Maurice... recommença-t-elle! soyez satisfait, je vous plains... et je n'insiste plus. Jusqu'à présent, je m'étais crue votre amie, votre sœur... Pardonnez-moi, je me trompais. Dorénavant, je me conduirai vis-à-vis de vous comme une indifférente, comme une étrangère...

— Ah! madame... gémit Maurice du plus profond de

sume que le maximum atteindra 2^m 80 à S'-Aignan, et qu'il aura lieu le 1^{er} juin, vers 6 heures du soir.

S'il ne survient pas de crue dans la Loire supérieure, la hauteur des eaux atteindra tout au plus à l'échelle de Saumur, 4^m00 du 2 au 3 juin. A l'échelle des Ponts-de-Cé, 3^m75 le 3 juin. A l'échelle de Montjean, 4^m00 le 3 juin.

Aujourd'hui, la Loire est à 2^m50 à l'échelle du Pont-Cessart.

On lit dans le *Journal de Maine-et-Loire* :

Vendredi matin, vers 8 heures 1/2, une forte explosion mettait en émoi le quartier du Mail.

L'atelier de pyrotechnie des frères Vincent, situé dans une impasse de la rue Prébaudelle, à 200 mètres environ de la promenade du Mail, venait de sauter en partie, couvrant de débris enflammés ces deux malheureux artificiers que les voisins du sinistre, accourus avec empressement, trouvèrent dans le plus déplorable état.

Le corps de l'un n'était qu'une plaie et l'autre avait été horriblement brûlé à la tête et aux bras en portant secours à son frère. Immédiatement transportés dans la demeure de M. Defays, ils ont été l'objet des plus grands soins pendant que l'on courait chercher un médecin et qu'une partie de la compagnie des sapeurs-pompiers, réunie à ce moment même à l'Hôtel-de-Ville pour rendre les derniers devoirs à un camarade, maîtrisait, avec son entraînement habituel, l'incendie qui avait gagné les habitations attenantes à l'atelier de pyrotechnie.

Les docteurs Tesson, Mabile et Grille, successivement arrivés près des victimes, opérèrent le premier pansement, et il fut possible de les transporter chez leur malheureuse mère, qui a eu la douleur de voir succomber sous ses yeux l'aîné de ses enfants après quelques heures des plus atroces souffrances. Le second inspire encore de sérieuses inquiétudes aux hommes de l'art.

La cause de ce déplorable événement est complètement inconnue; le feu s'est spontanément déclaré dans une fusée d'artifice pendant l'opération du bourrage, et s'est immédiatement communiqué aux pièces déjà préparées qui ont fait explosion.

Par une étrange et fatale coïncidence, le père Vincent périssait, il y a sept ans, presque jour pour jour, victime d'un semblable accident; en sorte que de cette famille, recommandable à tous égards, et qui en même temps que ses soutiens naturels vient de perdre ses seules ressources par l'explosion de l'atelier du Mail, il ne reste plus qu'une vieille mère, une jeune fille et un fils de dix-huit ans qui veillent au chevet du lit de douleur de l'unique survivant de cette double catastrophe.

Une aussi grande infortune nous paraît justifier un témoignage public de sympathie, et, comptant sur la générosité de nos concitoyens,

nous n'hésitons pas à ouvrir une souscription en faveur de la famille Vincent, à laquelle M. le préfet et M. le maire, accourus sur le théâtre du sinistre, ont prodigué les consolations les plus empressées.

Les souscriptions seront reçues au bureau du *Journal de Maine-et-Loire* et au bureau du Bien public à la mairie.

Un accident de chemin de fer a eu lieu vendredi sur la ligne d'Angers à Niort. Le train de voyageurs n° 39, venant d'Angers, a heurté, à son entrée en gare de Cholet, un train de marchandises remis sur une voie de dépôt. Le choc a été très-violent, et une dizaine de voyageurs ont été plus ou moins fortement contusionnés; mais il n'en est résulté, fort heureusement, aucune blessure assez grave pour inspirer de l'inquiétude.

Les détails précis nous manquent encore,

M. le général Crespin est chargé de l'inspection générale, en 1869, de la deuxième circonscription de remonte, qui comprend les dépôts de Fontenay-le-Comte (2^e compagnie de cavalier de remonte), de Guingamp, d'Angers, de Saint-Jeau-d'Angély et de Saint-Maixent.

M. de Falloux a adressé la lettre suivante au *Publicateur de la Vendée* :

« Monsieur le directeur, »
J'apprends que M. Keller est élu dans l'Alsace, et que plusieurs de mes amis nantais ont dû écrire à Napoléon pour demander que mon nom fût substitué à celui de M. Keller dans le ballottage.

« Convaincu que les voix de M. Alquier ne se porteraient pas sur moi, et bien résolu à ne pas compromettre une seconde fois ceux qui veulent bien m'être sympathiques, je tiens à vous avertir, sans perdre un instant, que je ne puis accepter la candidature à Napoléon-Vendée.

« Veuillez donc, Monsieur, consacrer vos efforts à prévenir tout malentendu dont je pourrais être l'origine, et à vous rallier dans le bref délai qui vous reste sur un candidat qui puisse concilier tous les suffrages indépendants.

« L'heure me presse de telle sorte, que je n'ai plus que le temps de vous renouveler l'expression sommaire de mes sentiments les plus reconnaissants. »
DE FALLOUX.

« Angers, 26 mai 1869. »

Dans Indre-et-Loire, M. Duval se présente à la place de M. Mame et d'accord avec lui comme candidat officiel, contre M. Wilson. On assure que M. Duval a plus de chances que n'en avait M. Mame.

La cour de cassation a rendu, le 23 avril

dernier, un arrêté qui intéresse les brasseurs et débitants de bière de notre ville.

La cour a décidé que la circulation des bières étant libre, en principe, et n'étant point assujétie par la loi aux mêmes formalités que celle des vins et spiritueux soumis aux droits du Trésor, le brasseur qui jouit de l'entrepôt fictif ne saurait être astreint, en l'absence d'un texte positif du règlement de l'octroi, à indiquer, dans la déclaration qui doit précéder l'enlèvement des bières livrées à la consommation locale, les noms et domicile du destinataire: il lui suffit de faire connaître, comme pour l'introduction de tous autres objets non soumis aux droits du Trésor, la quantité des bières qu'il fait entrer dans le rayon de l'octroi.

VILLE DE SAUMUR.

Le Maire de la ville de Saumur a l'honneur d'informer les anciens militaires de la République et du premier Empire, dont les ressources personnelles sont insuffisantes, que la loi du 5 mai 1869, porte création à leur profit d'une pension viagère de 250 fr.

Il invite tous les ayant-droit, à se présenter sans délai, au secrétariat de la Mairie de Saumur, à l'effet de fournir les renseignements nécessaires pour régulariser leur dossier.

Les réclamants devront justifier indépendamment de l'insuffisance de leurs ressources personnelles, qu'ils remplissent l'une des trois conditions suivantes :

- 1° Deux années de services militaires;
- 2° Deux campagnes;
- 3° Une blessure grave reçue dans le service et dûment constatée.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 31 mai 1869.

Le Maire de Saumur, député au Corps-Législatif, LOUVET.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Madrid, 30 mai. — *L'Imparcial* annonce que la populace de Séville a tenté hier de donner un charivari à l'ancien gouverneur de la province, mais qu'elle a été dispersée sans conflit par l'intervention des autorités.

L'Imparcial attribue cette tentative au parti modéré, et fait remarquer que certains journaux français, arrivés hier à Madrid, parlent de ces désordres, bien qu'ils ne se fussent pas encore produits au moment où ces journaux paraissaient.

L'indisposition du roi de Prusse, signalée par un télégramme de Berlin, paraît avoir eu un caractère assez sérieux. Une lettre particulière nous apprend que l'esprit du roi Guillaume en a été un moment très-frappé, et que les médecins consultés ont eu de la peine à le rassurer. Mais la maladie n'a pas été de lon-

gue durée, car les dernières nouvelles de Berlin annoncent que le roi a déjà pu quitter ses appartements.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

ABATTOIR.

ÉTAT des viandes abattues et livrées à la consommation du 1^{er} au 28 mai.

N° D'ORDRE.	NOMS des BOUCHERS et CHARCUTIERS.	BOEUF.		VACHES.		VEAUX.		MOUTONS.	
		1 ^{er} qual.	2 ^e qual. maigres et médiocres.	1 ^{er} qual.	2 ^e qual. maigres et médiocres.	1 ^{er} qual.	2 ^e qual. maigres et médiocres.	1 ^{er} qual.	2 ^e qual. maigres et médiocres.
BOUCHERS.									
MM.									
1	Remare.	» 1	» 8	» 4	» 11	» 53	» 18	» 56	» 1
2	Tessier.	» 5	» 13	» 3	» 14	» 41	» 17	» 41	»
3	Touche.	» 1	» 2	» 3	» 6	» 26	» 14	» 42	»
4	Vaillant.	» »	» 2	» »	» 11	» »	» 7	» 16	»
5	Corbineau.	» 6	» 5	» »	» 13	» 53	» 27	» 54	» 4
6	Laigle.	» 1	» 7	» »	» 3	» 24	» 12	» 32	»
7	Prouteau.	» »	» 1	» 4	» 6	» 22	» 12	» 23	»
8	Chalot.	» 2	» 3	» 6	» 4	» 6	» 4	» 3	» 1
9	Pallu.	» 1	» 1	» 7	» 3	» 10	» 58	» 2	» 18
CHARCUTIERS.									
MM.									
1	Millerand.	» »	» »	» »	» »	» »	» 7	» 9	»
2	Baudouin.	» »	» »	» »	» »	» »	» 1	» 3	»
3	Baudouin-R.	» »	» »	» »	» »	» »	» 6	» 7	»
4	Vilgrain.	» »	» »	» »	» »	» »	» 6	» »	»
5	Sanson.	» »	» »	» »	» »	» »	» 4	» 9	»
6	Sève.	» »	» »	» »	» »	» »	» 6	» 4	»
7	Moreau.	» »	» »	» »	» »	» »	» 4	» 15	»
8	Cornilleau.	» »	» »	» »	» »	» »	» 4	» 5	»
9	Marais.	» »	» »	» »	» »	» »	» 4	» 5	»
10	Rousse.	» »	» »	» »	» »	» »	» 2	» 4	»
11	Raineau.	» »	» »	» »	» »	» »	» 3	» 8	»
12	Pavis.	» »	» »	» »	» »	» »	» 4	» »	»
PORCS.									
1 ^{er} 2 ^e									

Sommaire de l'ILLUSTRATION du 29 mai :

Texte. — Correspondance d'Irlande. — Revue politique de la semaine. — Courrier de Paris. — Tableaux reproduits par *l'Illustration*. — Pèlerinage de Saint-Fort dans la chapelle de Seurin à Bordeaux. — Salon de 1869 (quatrième article). — Les élections de 1869. — L'Emprunt de la Ville de Paris. — L'antilope des Célèbes. — Evénements d'Irlande. — Comment on se marie, nouvelle, par M. Oscar de Poli (suite). — Les théâtres. — Le mouvement littéraire. — Les Environs de Paris : Robinson; Meudon. — France pittoresque : le Bas-Rhin. — Monument funèbre d'Ingres.

Gravures. — Irlande : Cérémonie funèbre à Dublin, en l'honneur d'O'Connell. — Salon de 1869 : *Marchand ambulante au Caire*; *Une bouteille de champagne*; — *Cléopâtre devant César*. — Bordeaux : Cérémonie célébrée le jour de la fête de Saint-Fort. — Emprunt de la Ville de Paris : le dévouement des lettres de souscriptions, à l'Hôtel-de-Ville. — Nouvelles acquisitions du Jardin des Plantes : Antilope des Cè-

son cœur ulcéré.

— Je ne vous demande plus vos secrets, interrompit Henriette. Je sais maintenant qu'ils sont de nature à ne pas mériter de m'avoir pour confidente. Autrefois, je l'avouerai franchement... hier encore, j'étais curieuse de savoir pourquoi vous ne viviez pas ainsi que les autres jeunes gens, pourquoi vous étiez triste, solitaire et rêveur. On m'avait dit (c'est le bruit du monde) que vous nourrissiez dans le fond de votre cœur une romanesque passion, un mystérieux et noble amour.

En parlant ainsi, Mme de Favières soupçonnait-elle quel était cet amour, ou bien son ignorance à ce sujet faisait-elle toute sa hardiesse? Nous ne nous prononcerons pas... Qui pourrait affirmer, connaître ce qu'il y a dans le cœur d'une femme?

Quant à Maurice en entendant ces paroles, qui lui semblaient descendre du ciel, il avait lentement relevé la tête, et comme s'enivrant au son de la voix bien-aimée qui les prononçait :

— Oui... oui! murmura-t-il, ainsi qu'en un rêve. C'est cela... c'est bien cela que j'ai dans l'âme... un pur et saint amour, qui fait tout à la fois le charme et le tourment de ma vie. Oh! parfois j'ai bien souffert... mais je me suis tu, car je me l'étais juré à moi-même, car l'honneur m'en faisait un devoir... car M. de Favières m'avait appelé son ami!

— Monsieur Maurice, que ce dernier souvenir vous rappelle à la raison; M. de Favières est votre ami! vous venez de le reconnaître vous-même.

Puis, sans rien changer à son attitude éloquente, elle sortit lentement du salon.

Quelques minutes plus tard, Mme de Favières sonna pour donner l'ordre d'atteler.

Lorsque la voiture fut prête; lorsqu'elle y monta :

— A Saint-Cloud, dit-elle au cocher... chez Mme la chanoinesse d'Hennequeville.

IV.

Sur la gauche de la route départementale qui, partant de la place de Saint-Cloud, contourne le plateau sur lequel la ville est assise, s'élevaient de gracieuses et coquettes villas, d'où la vue plane au loin sur le cours serpenteux de la Seine, sur les verdoyants coteaux de Meudon et sur toute l'étendue du Bois de Boulogne, qu'accidentait à l'horizon la silhouette embrumée des principaux monuments de Paris.

Entre tous ces principaux châteaux, qui, sauf les jours de la grande fête paroissiale et ceux des courses de la Marche, jouissent d'un silence presque complet, d'une sérénité profonde, on distinguait la demeure de

Mme la chanoinesse d'Hennequeville, plus familièrement appelée la *cousine Ursule*.

Haute terrasse surmontée d'ombrières charmilles et bosquets fleuris; premier jardin, où les pelouses veloutées alternent avec les plates-bandes aux brillantes couleurs; sur la gauche, un épais couvert de tilleuls; sur la droite, une blanche maison à volets verts, à large perron, à galeries de pierres sculptées à l'italienne; de l'autre côté de la maison, de l'autre côté des tilleuls, un étroit parterre, quelques caisses de cactus et d'orange, une multitude de ficolides et de géraniums; puis enfin le potager, magistralement tenu et tout rempli de superbes arbres fruitiers, jusqu'à la triple muraille tapissée de vigne: telle est en deux coups de crayon, l'esquisse de la calme et discrète habitation dans laquelle nous allons introduire le lecteur.

Au bruit de la sonnette, que tout d'abord nous aurons mise en branle à côté de la petite porte qui flanque la grande grille d'honneur, s'empressera d'accourir, trottant menu, le grave François ou la sémillante Thérèse: deux de ces vieux domestiques, souriants et dévoués, comme on n'en rencontre plus que dans les anciennes comédies ou dans les souvenirs des grand-mères.

Mais non, pourquoi les déranger, ces fidèles serviteurs? Profitons du privilège qui nous vient d'Asmodée,

entrons tout simplement par le trou de la serrure. Bien nous en a pris... Voyez plutôt.

Le bon François, tout en préparant les boutures d'automne, s'est aux trois quarts endormi dans la serre, dont nous longerons tout d'abord le vitrage; et la digne Thérèse ferme à demi la paupière, tout en achevant de plumer une volaille dodue dans la cuisine entrouverte. Ne les réveillons donc ni l'un ni l'autre, et, traversant sans bruit le péristyle exhaussé de quelques marches, ouvrons la porte de gauche: c'est celle du salon.

Là encore règne un profond silence. Il y a cependant deux personnes, assises dans les deux larges bergères qui flanquent la cheminée, où brûle doucement un bon petit feu d'octobre. Avançons un peu plus, nous aurons le mot de l'énigme.

Ces deux personnes, deux femmes, une fort âgée, l'autre à peine sortie de l'enfance, sommeillent profondément, celle-ci sa broderie sur les genoux, celle-là la *Quotidienne* à la main. Décidément nous sommes dans le château de la Belle au bois dormant.

Mais foi... tant mieux! nous allons en profiter pour examiner à loisir et l'aménagement et les deux châtelines.

(La suite au prochain numéro.)

lèbes. — Evénements d'Irlande : Londres : Manifestation à Westminster-Hall. — Les environs de Paris : Robinson ; Meudon. — La France pittoresque : le Bas-Rhin. — Monument funèbre d'Ingres. — Échecs. — Rébus.

M. SICARD, dentiste, rue des Lices, 32, Angers.

Marché de Saumur du 29 mai.

Froment (l'h.) 77 k. 20 44	Huile de noix 50 k. 57 —
2 ^e qualité. 74 19 64	— chenevis 50 40 —
Seigle 75 12 75	— de lin. 50 44 —
Orge. 65 11 25	Graine trèfle 50 — —
Avoine. 50 12 50	— luzerne 50 — —
Fèves 75 — —	Foin (charr.) 780 110 —
Pois blancs. 80 32 —	Luzerne — 780 100 —
— rouges. 80 30 —	Paille — 780 53 —
Graine de lin. 70 27 —	Amandes 50 — —
Colza 65 23 —	— cassées 50 — —
Chenevis. 50 14 —	Cire jaune. 50 175 —

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).	
Coteaux de Saumur, 1868.	1 ^{re} qualité 180 à 250
Id.	2 ^e id. 150 à 180
Ordin., envir. de Saumur 1868,	1 ^{re} id. 60 à 70
Id.	2 ^e id. » à »
Saint-Léger et environs 1868,	1 ^{re} id. 50 à 65
Id.	2 ^e id. » à »
Le Puy-N.-D. et environs 1868,	1 ^{re} id. 45 à 50
Id.	2 ^e id. » à »
La Vienne, 1868.	32 à 40

ROUGES (2 hect. 20).

Souzay et environs 1868.	1 ^{re} qualité 85 à 100
Champigny, 1868.	2 ^e id. 150 à 200
Id.	2 ^e id. » à »
Varrains, 1868.	85 à 100
Varrains, 1868.	» à »
Bourgueil, 1868.	1 ^{re} qualité 110 à 130
Id.	2 ^e id. » à »
Restigny 1868.	95 à 105
Chinon, 1868.	1 ^{re} id. 80 à 100
Id.	2 ^e id. » à »

P. GODET, propriétaire-gérant.

L'Écho Saumurois est désigné pour l'insertion des Annonces judiciaires et des Actes de société.

**A VENDRE
OU A LOUER
UNE MAISON**

Située à Saumur, rue du Champ-de-Foire.
Occupée actuellement par l'administration des Pompes funèbres.
Vaste cour, remise à huit voitures et écurie à quatre chevaux.
Entrée en jouissance au 1^{er} janvier 1870.
S'adresser à M. MONMOUSSEAU, propriétaire à Nantilly. (163)

**A VENDRE
A L'AMIABLE,
UNE MAISON**

Située rue du Petit-Maure, entre les Bains et la Caisse d'épargne, avec sortie sur la rue du Marché-Noir, joignant MM. Rivaud et Normandine.
Cette maison, divisée en deux habitations distinctes, contient plusieurs pièces au rez-de-chaussée et au premier étage; beaux greniers au dessus, deux caves, cour, pompe, etc.
S'adresser, pour traiter, à M. LE BLAYE, notaire.

Etude de M. HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

Le mercredi 2 juin 1869, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M. Henri Plé, commissaire-priseur, dans la maison de M^{me} veuve Gouby, à Saumur, rue Cendrière, n^o . . . , à la vente publique aux enchères de cinq chambres garnies.
Il sera vendu :

Lits, couettes, matelas, traversins, oreillers, rideaux de lits et de croisées, couvertures, couvre-pieds, commodes, armoires à glaces, bureaux, tables de toilette, étagères, guéridons, canapés, fauteuils, chaises garnies et autres; pendules, vases, flambeaux, glaces, tapis, tables de nuit, table ronde, draps, plusieurs tables et tabourets, verrerie et quantité d'autres objets.
On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

**A CEDER
Dans de très-bonnes conditions,
CAFÉ-RESTAURANT**

Rue Royale, n^o 23.
S'adresser à M^{me} veuve DELABARRE.

**A LOUER
pour la Saint-Jean prochaine,**

UNE MAISON, avec ou sans remise et écurie, place Saint-Michel, n^o 4.
S'adresser à M. Choissinet. (198)

**A LOUER
Pour la Saint Jean 1869,**

DEUX PORTIONS DE MAISON avec écurie, rue Haute-Saint-Pierre, joignant la maison de Fos.
S'adresser à M. GIRARD père.

FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.
Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

**A LOUER
PRÉSENTMENT.**

UNE MAISON, située à Saumur, rue du Puits-Neuf, occupée autrefois par M. Peralo.
S'adresser à M. PERALO, rue du Puits-Neuf. (150)

ART DENTAIRE.

Le docteur **Belmont**, dentiste à Paris, grande rue des Batignolles, n^o 11, se rendra prochainement à Saumur.

Ancien interne des hôpitaux, ex-prosecteur d'anatomie, dentiste de la maison municipale de santé de Paris, de l'École impériale des mines, du collège municipal de Chaptal, et des principales communautés et établissements d'éducation de la capitale, le docteur Belmont peut affirmer, sans crainte d'être démenti, que depuis dix ans qu'il pratique la prothèse dentaire, il ne connaît pas un seul de ses clients qui soit en possession d'une pièce ou appareil dentaire artificiel dont il ne se serve parfaitement pour la mastication.

L'époque précise, ainsi que la durée de son séjour ne pouvant être fixés d'avance, M. Belmont engage les personnes qui désireraient le consulter pour ce qui concerne son art, et notamment pour la pose des dents artificielles; à lui écrire d'avance à son Cabinet, ou à l'Hôtel de Londres, où il descendra désormais. (165)

OFFRE D'AGENCE

dans chaque commune de France, pour un article facile, pouvant rapporter 1,000 francs par an, sans rien changer à ses habitudes. S'adresser, franco, à MM. SANGIARD et C^{ie}, 15, place Maubert, à Paris. Joindre un timbre, pour recevoir franco instructions et prix-courants. (209)



GLUTEN-VÉRON
Potage breveté
ROY & BERGER
de Poitiers.

PILULES de FERRUGINEUX
Chlorose, appauvrissement du sang, etc.
PARIS, 15, rue Dronot.
Dépôt à Saumur, chez M. SUREAU, D'ABLANCOURT, pharmacien. (145)

PLUS DE HERNIES
Guérison Radicale
Plus de Bandages ni Pessaires
Méthode de P^{re} Simon. (Notice envoyée franco, à ceux qui la demandent.)
Ecrire franco à M. Mignat-Simon, Bandagiste-Herniaire, aux Herbières (Vendée), genre et succès, seul et unique élève de P^{re} Simon; ou à la Pharmacie Briand, aux Herbières (Vendée).

REILLANT, dentiste, qui de Limoges, 157, à Saumur. — Cabinet des familles, pour opérations et pose de dents artificielles.

QUINA LAROCHE
ÉLIXIR TONIQUE
RECONSTITUANT
Médaille d'OR. — Prix de 16,600 fr.

APPAREIL SYPHON-AIGUILLE

Pour faire soi-même
l'Eau de Seltz et la Limonade gazeuse.

C. MAYER, breveté, PARIS.

Cet appareil est le plus simple, le plus maniable, le plus commode et le meilleur marché de tous ceux inventés jusqu'à ce jour. Un enfant de cinq ans peut faire l'Eau de Seltz.

L'Appareil et les Poudres à Eau de Seltz se trouvent à Saumur, chez **PAPIN-LEROY**, épiciers, M^d de faïence et verrerie, rue du Portail-Louis.

LA MODE ILLUSTRÉE

Paraissant à Paris tous les jeudis Journal de la Famille Un n^o est envoyé gratis sur demande affranchie

52 numéros par an, du format de L'ILLUSTRATION, avec de nombreuses gravures dans le texte.

PREMIÈRE ÉDITION. — Avec plus de 2,000 gravures sur bois, représentant au moins 50 gravures de toilettes par an avec leur description, et tout ce que la mode offre de plus nouveau en lingeries, coiffures, sujets de travaux à l'aiguille, au crochet, etc.

Prix (franco) : trois mois 3 fr. 50; six mois, 7 fr.; l'année, 14 fr.

DEUXIÈME ÉDITION. — Elle contient les mêmes éléments que la première, plus 12 gravures de mode colorées à l'aquarelle, une par mois.

Prix (franco) : trois mois, 4 fr. 25; six mois, 8 fr. 50; l'année, 17 fr.

TROISIÈME ÉDITION. — Elle se com-

pose des mêmes éléments que la première, mais elle donne en plus 25 gravures de mode colorées à l'aquarelle, deux par mois.

Prix (franco) : trois mois, 5 fr.; six mois, 10 fr.; l'année, 20 fr.

QUATRIÈME ÉDITION. — (Edition de luxe). — Elle contient les mêmes éléments que la première, mais chaque semaine, avec le journal, les abonnés de cette édition reçoivent une grande gravure colorée à l'aquarelle, soit, par an, 52 gravures colorées, avec la description de chaque dans le corps du journal.

Prix (franco) : trois mois, 7 fr.; six mois, 13 fr. 50; l'année, 25 fr.

(Les abonnements partent du premier de chaque mois).

Rédaction, Administration et Abonnements, 56, rue Jacob, à Paris.

On s'abonne également chez tous les libraires de la France et de l'étranger.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 29 MAR.			BOURSE DU 31 MAI.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	71 75	»	»	71 40	»	»
4 1/2 pour cent 1852.	102 10	»	15	102 25	»	15
Obligations du Trésor.	490	»	2	490	»	»
Banque de France.	2930	»	10	2910	»	20
Crédit Foncier (estamp.).	1615	10	»	1602 50	»	12 50
Crédit Foncier colonial	410	»	»	410	»	»
Crédit Agricole	645	5	»	641	»	4
Crédit industriel.	650	5	»	646 25	»	3 75
Crédit Mobilier (estamp.).	251 25	»	5	252 50	1	25
Comptoir d'esc. de Paris.	697 50	»	»	700	2	50
Orléans (estampillé).	918 75	»	»	917 50	»	1 25
Orléans, nouveau	»	»	»	»	»	»
Nord (actions anciennes).	1080	»	5	1083 75	3	75
Est.	570	»	7 50	575	5	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	942 50	»	6 25	945	2	50
Lyon nouveau.	»	»	»	»	»	»
Midi.	617 50	»	2 50	618 75	1	25
Ouest	585	3	75	583 75	»	1 25
C ^{ie} Parisienne du Gaz.	1495	5	»	1492 50	»	2 50
Canal de Suez.	545	2	50	550	5	»
Transatlantiques.	295	»	2 50	297 50	2	50
Emprunt italien 5 0/0.	58	»	»	57 30	»	»
Autrichiens	761 25	1	25	760	»	1 25
Sud-Autrich.-Lombards.	487 50	2	50	492 50	5	»
Victor-Emmanuel.	»	»	»	»	»	»
Romains.	65	»	2	64	»	1
Crédit Mobilier Espagnol.	322 50	»	2 50	317 50	»	5
Saragosse	75	»	»	75	»	»
Séville-Xérès-Séville	»	»	»	»	»	»
Nord-Espagne.	56	»	50	56	»	»
Compagnie immobilière.	105	1	50	103 50	»	2 50

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord.	344	»	»	344	»	»
Orléans	335	»	»	335 75	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	332	»	»	330	»	»
Ouest	330	»	»	331	»	»
Midi.	329	»	»	329 50	»	»
Est.	337	»	»	337	»	»

Saumur, P. GODET, imprimeur.

A. PICHAT

Entrepreneur du balayage de la ville de Saumur,

15, rue des Potiers,

A l'honneur de prévenir le public qu'il se charge du transport de toutes sortes de marchandises, pour la ville et les environs; il se charge aussi des déménagements.

VENTE DE FUMIERS CONSOMMÉS, réduits en terreau, très-convenables pour prairies et jardins.
BOUS FUMIERS, propres à toutes les cultures. (144)

Médaille d'argent à l'Exposition universelle de 1867
Médailles aux Expositions universelles de 1855 et 1862.

BANDAGES HERNIAIRES
DE MM. WICKHAM FRÈRES, CHIRURGIENS HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 16, A PARIS.
Seul dépôt à Saumur, chez **M. Lardeux**, coutelier-bandagiste, rue Saint Jean.

Ces Bandages sont à ressorts élastiques et à vis de pression ou d'inclinaison, sans sous-cuisses, et ne fatiguent point les hanches. — M. LARDEUX se charge de choisir et d'appliquer le Bandage le plus convenable à chaque hernie; toutes les personnes qui en font usage éprouvent un soulagement réel, et leur efficacité tend à faciliter une guérison complète.

PRIX MODÉRÉS.